

Lac-Saguay  
(Nom de la municipalité)

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Richard Gagnon

Directeur - général de la susdite  
municipalité, qu'il y aura séance régulière du Conseil municipal

Le 14 mai 2024 à 19:30 heures au  
257A, Route 117

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivant :

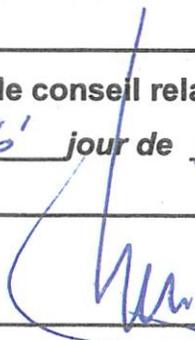
Nature et effets : Accepter que la marge de recul latérale  
soit de 5,22 mètres pour l'aménagement  
d'une vérrière.

Identification du site concerné :

44 Chemin de la Plage  
Lac-Saguay Inc  
N° 110

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Lac-Saguay ce 16 jour de Avril  
deux mille vingt-quatre

  
Signature